

RESERVE AUX PARTICIPANTS

Conférence de plénipotentiaires
sur la protection de la couche d'ozone

UNEP/IG.53/CRP.15
22 mars 1985

Vienne, 18-22 mars 1985

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

La Commission de vérification des pouvoirs a examiné les pouvoirs des représentants à la Conférence le 21 mars 1985. Elle a estimé que les délégations des pays dont les noms suivent avaient présenté des pouvoirs en bonne et due forme :

ALGERIE, ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE D'), ARGENTINE, AUSTRALIE, AUTRICHE, BELGIQUE, BRESIL, CANADA, CHILI, DANEMARK, EGYPTE, ESPAGNE, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, FINLANDE, FRANCE, GRECE, IRLANDE, ITALIE, JAPON, LUXEMBOURG, MAROC, MEXIQUE, NIGERIA, NORVEGE, NOUVELLE-ZELANDE, PAYS-BAS, PEROU, PHILIPPINES, REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE, REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE D'UKRAINE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SENEGAL, SUEDE, SUISSE, UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES, VENEZUELA, COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.

La Commission a noté que les représentants des pays dont les noms suivent avaient présenté des pouvoirs les autorisant à assister à la Conférence en qualité d'observateurs :

BULGARIE, CHINE, INDONESIE, TUNISIE, URUGUAY.